

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NATURASOL Engrais contenant corne torréfiée & sang séché - ACORNBIO15

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS (anciennement K+S France SAS)
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25
Adresse e-mail : info@compo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 99

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Non classé

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE) :

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement No. INDEX	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Aucun composant dangereux présent au dessus du seuil de concentration déclarable				

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution. Si des irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, utiliser de l'eau/ de l'eau pulvérisée/ un jet d'eau/ de l'oxyde de carbone/du sable/ de la mousse résistante aux alcools/ poudre chimique pour l'extinction. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : Oxydes d'azote (NOx)...

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome ; ne pas respirer les fumées.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Eliminer selon les réglementations en vigueur. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Substances combustibles - Protéger de la chaleur.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Pas de précaution spéciale.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection latérale.

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

-
- | | |
|-----------------------------------|--|
| Protection de la peau et du corps | : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- | | |
|-------------------|--|
| Conseils généraux | : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
|-------------------|--|

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|---------------------------|--|
| Aspect | : Solide |
| Couleur | : Brun |
| Odeur | : Caractéristique |
| pH | : Env. 5 à 20 °C |
| Hydrosolubilité | : Soluble |
| Décomposition thermique | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Propriétés explosives | : Non-explosif |
| Masse volumique apparente | : env. 750 kg/m ³ |

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- | | |
|-----------------------|--|
| Réactions dangereuses | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
|-----------------------|--|

10.4 Conditions à éviter

- | | |
|---------------------|--|
| Conditions à éviter | : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. |
|---------------------|--|

10.5 Matières incompatibles

- | | |
|-------------------|----------------------------------|
| Matières à éviter | : Acides forts et oxydants forts |
|-------------------|----------------------------------|

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : Oxydes d'azote (NOx)...

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé à une concentration qui nécessite leur prise en compte.

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Donnée non disponible.
Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible.
Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun à notre connaissance.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Une toxicité aquatique est peu probable.

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Les composés organiques du produit sont biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Ce produit est miscible à l'eau et facilement biodégradable dans l'eau et dans le sol. On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Eliminer l'emballage, avec ou sans reliquat de produit, dans une déchetterie ou par un organisme agréé.

Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

SECTION 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

Référence : FDS_367_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1
Date de révision: 24/04/2014
Remplace les éditions précédentes

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : Non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. Autres informations

Révisions : La FDS a été révisée dans sa totalité.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.